



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

3^e édition

OCTOBRE
2022

Observatoire des acteurs culturels dans la métropole de Lyon

- Structures et emplois culturels
- Focus sur la filière des arts visuels



Sommaire

Préambule	3
Les structures culturelles	4
L'emploi culturel	12
Focus sur la filière Arts visuels	22
Le modèle économique de la filière arts visuels	24
Les espaces de diffusion	28
Les formations supérieures diplômantes	31
Les dispositifs d'accompagnement professionnel	32
Structuration de la filière	33
Synthèse	34





Préambule

A l'occasion de cette troisième édition, la Métropole de Lyon propose la mise à jour de l'Observatoire des acteurs culturels de son territoire. Reconduite tous les 2 ans (la précédente édition datant de 2020), cette étude permet de mieux connaître la filière culturelle et les professionnels qui la composent (notamment à travers le prisme de l'emploi), d'observer son évolution et ainsi de mieux accompagner sa structuration, deuxième axe de la politique culturelle de la Métropole.

L'Observatoire prend appui sur différentes sources (Urssaf, Pôle emploi Scènes et Images, Afdas, Insee, etc.) qui n'ont pas toutes la même temporalité. Si certains chiffres permettent déjà de constater et d'analyser les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, d'autres sont le résultat de recensements pré-covid (notamment Insee). Dans tous les cas, il faudra attendre plusieurs années pour connaître et comprendre l'ensemble des conséquences (négatives ou positives) de la crise sanitaire.

Définir, observer et analyser les acteurs culturels n'est pas chose aisée, tant ils diffèrent dans leurs statuts et catégories juridiques, leurs secteurs d'activités et sous-secteurs, etc.

Pour autant on retiendra :

- Une stabilité de l'emploi culturel sur le territoire métropolitain soit 2,1% de l'emploi total. La Métropole de Lyon conserve son rang de territoire dynamique et attractif pour les professionnels de la culture.
- Une baisse des embauches dans le secteur en 2020 (-43%), conséquence de la crise sanitaire mais une reprise dès 2021
- Le nombre d'intermittents du spectacle n'a pas baissé depuis 2020 (plus de 4 000). Malgré les fermetures des lieux de spectacle et l'arrêt des productions audiovisuelles et cinématographiques, le dispositif d'« année blanche » a bien fonctionné.

Pour autant, il ne faut pas négliger les impacts de la crise sanitaire avec notamment une baisse de 19% du nombre de demandeurs d'emploi non intermittents - qui concerne notamment les nouveaux entrants, majoritairement des jeunes professionnels.

- L'augmentation régulière (+50% depuis 5 ans) du nombre de travailleurs indépendants (auto-entrepreneurs notamment) avec des risques associés à ces statuts : l'isolement et la précarité.

Le développement de nouvelles formes d'entrepreneuriat et de mutualisation est en revanche un motif de réjouissance, comme l'illustre le succès de la Coopérative d'activité et d'emploi Azelar, première CAE du territoire métropolitain à proposer une offre spécialisée pour le secteur culturel.

Focus sur la filière des arts visuels

Non éligibles à l'intermittence du spectacle, travaillant le plus souvent seuls, les artistes visuels sont particulièrement représentés dans la catégorie des travailleurs indépendants. Ils représentent 38% des travailleurs indépendants de tout le secteur culturel, quand ils ne sont que 5% des salariés du monde culturel.

Historiquement peu touchés par les politiques publiques de la culture, les professionnels des arts visuels font l'objet d'une priorité de la Métropole de Lyon et de ses partenaires, parmi lesquels l'association AC//RA (Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes) qui a mis en place, en 2021, un parcours d'accompagnement dédié aux artistes-auteurs.







©Raphaël Keita, Rachel Salzman, Puéril Puéril / Mississippi



LES STRUCTURES CULTURELLES

Les établissements culturels

Définition

Le champ des activités culturelles retenu est celui du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture (à l'exception de la publicité que nous n'avons pas retenue)

- **Patrimoine :**
musées, bibliothèques
- **Livre et presse :**
imprimerie, édition, commerce de détail, agences de presse, traduction
- **Métiers d'art :**
reliure, bijouterie-joaillerie, instruments de musique
- **Arts visuels :**
design, photographie, arts plastiques, autre création artistique
- **Activités d'architecture**
- **Spectacle vivant**
- **Audiovisuel/multimédia :**
production de films, programmation et diffusion, jeux vidéo
- **Enseignement culturel**

Source

Source Insee-REE au 31-12-2019 :

Le répertoire des entreprises et des établissements (REE) comptabilise l'ensemble des établissements économiquement actifs par commune. Le délai entre la date de référence des données et leur diffusion permet à l'Insee de consolider les informations et de prendre en compte les cessations d'activité. Par ailleurs, l'Insee déconseille la comparaison entre deux années.

Nombre d'établissements culturels par tranche d'effectif dans la métropole de Lyon au 31-12-2019

Domaine culturel	Nombre total d'établissements	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus
Patrimoine	34	8 24%	12 35%	10 29,4%	4 12%
Livre et presse	2 363	1 943 82%	353 15%	62 2,6%	5 0,2%
Métiers d'art	249	170 68%	61 24%	16 6,4%	2 0,8%
Arts visuels	3 533	3 376 96%	148 4%	9 0,3%	0
Activités d'architecture	1 309	942 72%	312 24%	52 4,0%	3 0,2%
Spectacle vivant	1 100	531 48%	499 45%	54 4,9%	16 1,5%
Audiovisuel/multimédia	1 162	873 75%	245 21%	33 2,8%	11 0,9%
Enseignement culturel	947	876 93%	58 6%	13 1,4%	0
Total	10 697	8 719 82%	1 688 16%	249 2,3%	41 0,4%

Plus de 10 000 établissements culturels

10 700 établissements culturels sont implantés sur le territoire de la métropole de Lyon. Ces établissements peuvent être des structures publiques, des associations, des entreprises privées mais également des travailleurs indépendants.

Le secteur du **patrimoine** compte peu d'établissements : il est majoritairement constitué des bibliothèques municipales, des musées, des archives municipales ainsi que des services de documentation des universités.

Un quart des établissements relèvent du **livre et de la presse**. On trouve les activités d'imprimerie, d'édition de livres et journaux, les commerces de détails (librairies et presse) et la traduction et l'interprétariat. Le principal employeur du territoire de la métropole est le groupe le Progrès (siège à Confluence, imprimerie à Chassieu...).

Les trois quarts des établissements des **métiers d'art** sont des fabricants bijoutiers-joailliers. Lyon conserve sa spécificité dans ce savoir-faire historique.

Les **arts visuels** représentent un tiers des établissements culturels. Les établissements ayant une activité de design sont les plus nombreux (la moitié d'entre eux). Le terme de design recouvre des activités très variées : aménagement et architecture d'intérieur, virtualisation 3D, design textile,

design de marques et identité visuelle, signalétique, design industriel, etc. Les arts visuels comprennent également la création artistique (arts plastiques et autre) et les activités photographiques (laboratoires, studios...).

Le **spectacle vivant** recouvre notamment tous les lieux de diffusion : musique, danse, théâtre, que ce soient les équipements publics, les salles privées ou associatives (MJC notamment).

Les **activités d'architecture** regroupent les agences d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage. Les principaux employeurs sont Soho Atlas in Fine, AIA Architectes et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Le secteur de l'**audiovisuel et du multimédia** comprend les chaînes de télévision (Euronews, France Télévisions), les radios, les salles de cinéma, les studios de jeu vidéo (Ubisoft Ivory Tower, Arkane Studios, Artefacts Studio...), les entreprises de production et de réalisation de films dont des agences de communication proposant de la vidéo (Xilam Studio, AMP Visual TV, YN Productions-La Cuisine aux Images...).

Les établissements d'**enseignement culturel** sont majoritairement constitués de professeurs et d'écoles de musique, mais on trouve également l'enseignement de la danse ou de théâtre.

Une grande majorité sans salariés

82% des établissements culturels n'ont pas de salarié. Cette part s'élève à 96% pour les établissements d'arts visuels et à 93% dans l'enseignement culturel, secteurs où l'on trouve le plus d'indépendants. A l'inverse, plus de la moitié des établissements du spectacle vivant ont au moins un salarié. 16 d'entre eux ont plus de 50 salariés.

Sept établissements sur dix implantés à Lyon et Villeurbanne

La ville de Lyon centralise 61% des établissements culturels de la métropole. La ville de Villeurbanne compte 9% des établissements culturels.

Les principaux employeurs par domaine

Source : Insee-fichier Sirene 01-2022

Nom	Activité	Tranche d'effectif salarié	Commune
Patrimoine			
Bibliothèque municipale de Lyon	Gestion des bibliothèques et des archives	500 à 999 salariés	Lyon 3
Université Lyon 1 - Service commun de documentation	Gestion des bibliothèques et des archives	100 à 199 salariés	Villeurbanne
Musée des Confluences	Gestion des musées	100 à 199 salariés	Lyon 2
Musée des Beaux-Arts	Gestion des musées	100 à 199 salariés	Lyon 1
Livre et presse			
Groupe Progrès	Édition de journaux	250 à 499 salariés	Lyon 2 - Chassieu
Decitre	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	250 à 499 salariés	Lyon 8, Lyon 2...
ISM CORUM	Traduction et interprétation	50 à 99 salariés	Lyon 3
Métiers d'art			
FG Manufacture	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	250 à 499 salariés	Villeurbanne
Les Ateliers Gem (Gemmes Concept et CSB Atelier)	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	50 à 99 salariés	Champagne-au-Mont-d'Or
Brochex	Reliure et activités connexes	50 à 99 salariés	Vénissieux
Arts visuels			
Sitep	Activités photographiques	20 à 49 salariés	Vaulx-en-Velin
Asylum	Activités spécialisées de design	20 à 49 salariés	Lyon 7
Activités d'architecture			
Soho Atlas in Fine	Activités d'architecture	50 à 99 salariés	Lyon 2
AIA Architectes	Activités d'architecture	50 à 99 salariés	Lyon 7
Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise	Activités d'architecture	50 à 99 salariés	Lyon 3
Spectacle vivant			
Opéra de Lyon	Arts du spectacle vivant	200 à 249 salariés	Lyon 1
Auditorium - Orchestre national de Lyon	Arts du spectacle vivant	200 à 249 salariés	Lyon 3
TNP	Arts du spectacle vivant	100 à 199 salariés	Villeurbanne
Audiovisuel/multimédia			
Euronews	Édition de chaînes thématiques	250 à 499 salariés	Lyon 2
France 3 Rhône-Alpes-Auvergne	Édition de chaînes généralistes	250 à 499 salariés	Lyon 3
Arkane Studios	Édition de jeux électroniques	100 à 199 salariés	Lyon 2
Ubisoft Ivory Tower	Édition de jeux électroniques	100 à 199 salariés	Villeurbanne
Enseignement culturel			
Conservatoire à Rayonnement régional de Lyon	Enseignement culturel	200 à 249 salariés	Lyon 5
ENM - Ecole nationale de musique, danse et art dramatique de Villeurbanne	Enseignement culturel	100 à 199 salariés	Villeurbanne

Les principaux employeurs par domaine



Source : Insee-REE 31-12-2019

septembre 2022



Définition

Une entreprise individuelle est une forme simplifiée d'entreprise. Elle désigne les entrepreneurs qui exercent leur activité en nom propre. Elle peut prendre différentes formes : commerçant, artisan, profession libérale, etc. La micro-entreprise est une entreprise individuelle bénéficiant d'un régime spécifique.

Catégorie juridique des établissements culturels dans la métropole de Lyon au 31-12-2019

	Entrepreneurs individuels	Sociétés	Personnes publiques	Associations
Patrimoine	18%	12%	41%	21%
Livre et presse	62%	37%	0,04%	0,3%
Métiers d'art	40%	60%		
Arts visuels	85%	15%		0,3%
Activités d'architecture	45%	53%		0,2%
Spectacle vivant	36%	23%	2%	39%
Audiovisuel/multimédia	48%	48%	0,1%	4%
Enseignement culturel	90%	5%	0,2%	5%
Total	65%	29%	0,3%	5%

Deux tiers d'entreprises individuelles

Les entreprises individuelles représentent 65% des établissements culturels. Cette proportion monte à 90% pour l'enseignement culturel et 85% pour les arts visuels. 29% des établissements sont constitués en sociétés, celles-ci sont plus nombreuses dans les domaines des métiers d'art, de l'architecture et de l'audiovisuel-multimédia. Les associations représentent 4 établissements sur 10 dans le spectacle vivant contre 5% dans l'ensemble des domaines culturels.

Le modèle coopératif : Scop, Scic et CAE

Scop

Juridiquement, une Scop (société coopérative et participative) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires et le pouvoir y est exercé démocratiquement.

L'Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes (Urscop) recense 10 Scop culturelles dans la métropole de Lyon :

- La Cité de la création (Oullins) : design mural monumental
- Jarring Effects Label (Lyon 1) : label musical indépendant
- Make-It, l'Atelier Maquettes (Lyon 9) : fabrication de maquettes
- Pbox (Lyon 1) : production et diffusion de spectacles
- Séquence (Lyon 1) : production de films, vidéo, captations...
- Le Nid de Poule (Lyon 1) : accompagnement de compagnies de théâtre émergentes et événementiel
- Scenetic (Vénissieux) : vente et location de matériel de scène, son & lumière, aménagement scénique
- Théâtre Nouvelle Génération-TNG (Lyon 9) : théâtre (centre dramatique national-CDN)
- Dowino (Villeurbanne) : studio de serious game, applications ludiques et films didactiques

Scic

Juridiquement, une Scic (société coopérative d'intérêt collectif) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS. De forme privée et d'intérêt public, la Scic associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale. Les salariés décident aux côtés des autres associés : clients, fournisseurs, bénévoles, collectivités territoriales, associations, partenaires privés, etc.

Source : site de la Confédération générale des Scop www.les-scop.coop

Il y a une Scic culturelle dans la métropole de Lyon : la Maison de la danse (Lyon 8).

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

Les CAE proposent un modèle d'entrepreneuriat salarié unique, qui permet de créer et de développer sa propre activité dans un cadre autonome, coopératif et sécurisé. Elles sont constituées sous forme de Scop (société coopérative et participative) ou de Scic (société coopérative d'intérêt collectif). En phase de démarrage du projet professionnel les coopérateurs ont un contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape). Quand l'activité se développe et se pérennise, ils ont un contrat d'entrepreneurs salariés (Cesa).

Les 6 CAE présentes dans la métropole de Lyon (Cap Services, Elycoop, Escale Créations, Graines de SOL, Oxalis et Cabestan) se sont réunies dans le collectif Co'Hop.

Graines de SOL à Oullins est à l'origine de la création d'Azelar en 2020, coopérative artistique et culturelle, la seule présente sur le territoire.

Une CAE dans le domaine de l'art et de la culture dans la métropole de Lyon

azelar

couvre les domaines des arts visuels, des métiers d'art, des arts appliqués, du spectacle vivant, de l'audiovisuel & numérique et de l'écriture & édition. Les coopérateurs bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif et sont pleinement partie prenante du projet. Azelar fait appel à des partenaires experts dans leur domaine pour appuyer les entrepreneurs : Pôle Emploi Scènes et Images, AC//RA, Pôle pixel, AADN, Solid'Arté, le Raffut, Grand Bureau, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant...

À l'automne 2022, ce sont 72 coopérateurs qui participent à l'entreprise partagée. 44 sont en Cape et 28 en Cesa. Il y a 61% de femmes.

Les plus jeunes ont autour de 30 ans. Les jeunes diplômés ne connaissent pas forcément l'existence de ce type de structures.

Les motivations pour intégrer Azelar sont diverses : sécuriser sa vie professionnelle, avoir un appui pour les démarches administratives, ne plus être isolé, participer à un collectif...

72 coopérateurs dont

28 entrepreneurs
salariés associés

61% de femmes



Les entreprises des secteurs scènes et images de Pôle emploi

Source et méthodologie

Pôle emploi 2021

Le champ d'activité diffère de l'ensemble du champ culturel des pages précédentes. Il comprend l'audiovisuel, le cinéma et le spectacle vivant. Il ne comprend pas les activités liées au livre et à la presse, au patrimoine, aux métiers d'arts et à l'architecture.

Les DPAE (déclarations préalables à l'embauche) constituent une formalité que les entreprises doivent remplir avant l'embauche de tout salarié, quelle que soit la durée du contrat.

Établissements du secteur Scènes et images, nombre de déclarations d'embauches et d'offres d'emploi dans la métropole de Lyon en 2021

	Déclarations préalables à l'embauche		Offres déposées à Pôle emploi	
	Nb étab	préalables	Nb étab.	Nb offres
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision - enregistrement sonore et édition musicale	2 002	14 434	317	236
Programmation et diffusion	117	7 970	32	107
Activités créatives, artistiques et de spectacle	6 005	78 774	939	279
Reproduction d'enregistrements	14	16	<5	
Total	8 138	101 194	1 288	360

Type de contrats

	DPAE	Offres
CDI	1%	48%
CDD	99%	52%
<i>Dont CDD de moins d'un mois</i>	96%	13%

Top 6 des métiers recherchés par les établissements du secteur Scènes et images

Métiers	nb d'offres	%
Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel	64	14%
Art dramatique	63	13%
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	38	8%
Danse	34	7%
Régie générale	17	4%
Communication	17	4%

Pôle emploi Scènes et Images est l'agence spécifique dédiée aux structures du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et depuis septembre 2021 les arts visuels. Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des nouveaux secteurs intégrés au cours de l'année. Pôle emploi recense un peu plus de 8 000 structures faisant partie de son champ de compétences.



16% des structures ont lancé des recrutements en 2021

16% des structures relevant de Pôle Emploi Scènes et Images ont lancé un ou plusieurs recrutements au cours de l'année 2021. Elles sont à l'origine de 101 194 procédures de recrutement (déclarations préalables à l'embauche), soit une moyenne de près de 80 recrutements par structure.

En 2021, les CDD représentent 99% des embauches, ceux de moins d'un mois 96%. Les offres déposées à Pôle emploi restent minoritaires, au regard du volume de DPAE : 360 contre 101 194. Près de la moitié des offres déposées à Pôle emploi concernent des CDI.

Le nombre élevé de DPAE ainsi que l'omniprésence de CDD courts illustrent le fonctionnement de ces structures qui font régulièrement appel à des intermittents du spectacle pour des missions courtes.

Un ralentissement des embauches en raison du Covid-19

Le secteur a été touché par la crise sanitaire et a ralenti son rythme de recrutements : en 2019 les entreprises étaient à l'origine de 129 910 DPAE, en 2020 ce volume a chuté de 43% (73 793). Les embauches sont reparties à la hausse en 2021 mais sont en deçà du niveau de 2019, en raison des restrictions qui ont continué à toucher le secteur une partie de l'année.

Des difficultés de recrutements

A l'instar d'autres secteurs d'activité, les secteurs du spectacle connaissent certaines tensions de recrutement.

Dans le spectacle vivant, les difficultés de recrutement portent essentiellement sur les métiers administratifs, notamment les postes de chargé de diffusion, métier apparaissant comme « ingrat » et peu attractif, et les postes de chargé d'administration et de production du fait de formations initiales pas ou peu adaptées et de conditions de travail jugées parfois peu attractives (en terme de salaires, et horaires notamment...). La crise sanitaire a également contribué à détourner certains techniciens de ce secteur au profit d'emplois plus stables et jugés mieux rémunérés et moins contraignants.

Dans le cinéma, l'augmentation du nombre de plateformes nécessite davantage d'administrateurs de production et de scénaristes sur notre région.

Dans les secteurs du jeu vidéo et du cinéma d'animation, l'implantation de grandes structures en région entraîne une augmentation des besoins en recrutements, sur des profils parfois très techniques (technical artists, FX-artists...) et certains profils comme les programmeurs s'orientent vers des secteurs (l'informatique notamment) jugés plus attractifs en termes de salaires et de conditions de travail.







©Lucie Albon, #surtesmurs



L'EMPLOI CULTUREL

Les professions culturelles

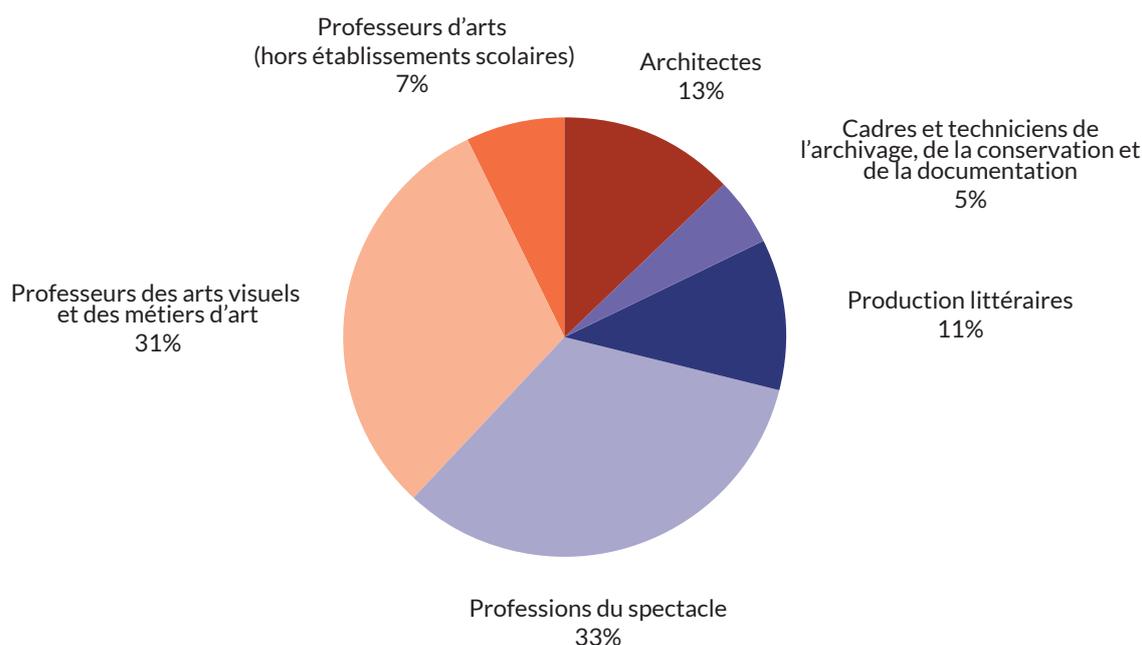
Source et méthodologie

Insee - recensements de 2013 et 2018

L'emploi est ici comptabilisé selon les professions exercées par les individus sur leur commune de travail. La nomenclature des professions culturelles est celle définie par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture. A noter : les professions culturelles peuvent être exercées dans n'importe quel secteur d'activité, pas seulement les secteurs culturels (exemple : graphiste dans l'industrie).

Emploi par profession dans la métropole de Lyon en 2018

	Emplois	Évolution en 5 ans
Professions des arts visuels et des métiers d'art	6 521	+18%
Métiers d'art	748	+4%
Professions des arts visuels	5 773	+20%
Professions du spectacle	6 891	+10%
Artistes des spectacles	2 700	+11%
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	2 191	+20%
Techniciens des spectacles	2 001	+1%
Professions littéraires	2 245	-6%
Auteurs littéraires	335	+29%
Journalistes et cadres de l'édition	1 248	-13%
Traducteurs	662	-3%
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation	1 000	-2%
Architectes	2 759	+38%
Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)	1 469	-6%
Total	20 886	+12%



21 000 personnes exercent une profession culturelle

Cette partie appréhende l'emploi au prisme des professions culturelles. Elle est complémentaire de l'approche de l'emploi mesurée par secteur culturel, présentée ensuite. Ces deux sphères se peuvent se recouper : exercice d'une profession culturelle dans un secteur culturel. Il est également possible d'exercer une profession culturelle dans un autre secteur (exemple : graphiste dans l'industrie) ou d'exercer une profession autre dans un secteur culturel (exemple : comptable dans une maison d'édition).

Les données par profession sont issues des recensements de la population et sont disponibles après un certain délai. Elles ne permettent pas d'avoir un suivi conjoncturel de ces professions mais donnent une idée du nombre de personnes ayant une profession culturelle ainsi qu'une tendance d'évolution (comparaison possible avec la situation 5 ans avant).

Ainsi, près de 21 000 personnes déclarent exercer une profession culturelle dans la métropole de Lyon en 2018. Les professions du spectacle (artistes, cadres et techniciens des spectacles) en représentent un tiers. Les arts visuels, quant à eux, représentent 28% des emplois culturels. A elle seule, la profession de « concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration » compte près de 3 500 personnes (20% de l'ensemble des professions culturelles). Il peut s'agir d'indépendants ou de salariés des secteurs public et privé. Les métiers les plus représentés sont ceux de graphiste, designer ou encore architecte d'intérieur.

Leur nombre est en augmentation en 5 ans. Les professions des arts visuels et les cadres artistiques du spectacle progressent de 20%. C'est la profession des architectes qui enregistre la plus forte hausse : +38%. Certaines professions voient leur nombre baisser : il s'agit des journalistes et cadres de l'édition (-13%), des professeurs d'art (-6%), des traducteurs (-3%) et des professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation (-2%).





Les salariés des secteurs culturels

Source et méthodologie

Urssaf

Nombre d'emplois salariés du secteur privé au 31 décembre 2021.

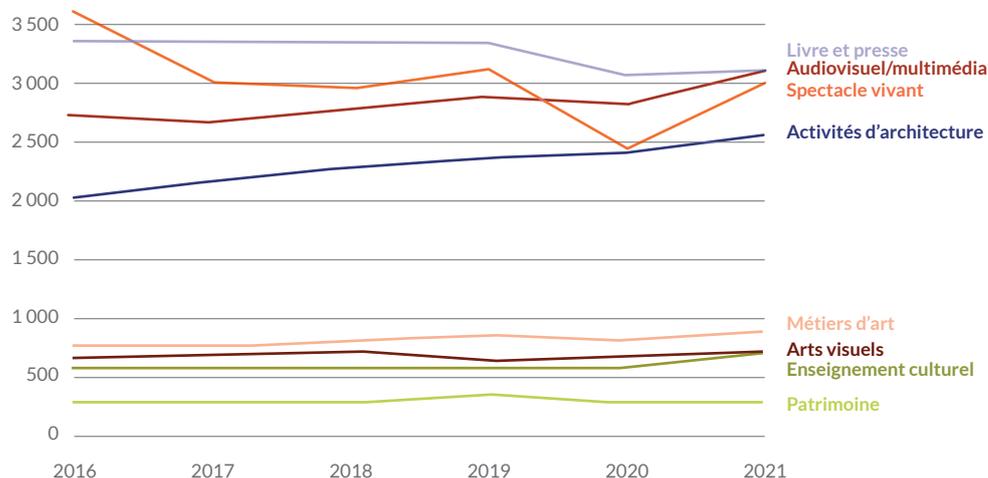
Le champ de l'Urssaf couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur privé.

L'indice de spécificité permet de mesurer la sur ou sous-représentation d'une activité dans un territoire donné par rapport à la France. Supérieur à 1, l'activité est surreprésentée ou spécifique.

Emploi salarié privé par domaine culturel dans la métropole de Lyon au 31-12-2021

	Effectif	%	Spécificité
Patrimoine	257	2%	0,7
Livre et presse	2 724	22%	0,6
Métiers d'art	793	6%	2,2
Arts visuels	635	5%	0,9
Activités d'architecture	2 228	18%	1,6
Spectacle vivant	2 621	21%	1,3
Audiovisuel/multimédia	2 689	21%	1,0
Enseignement culturel	605	5%	1,1
Total	12 552		1,0

Évolution de l'emploi salarié privé par domaine culturel dans la métropole de Lyon





Les secteurs culturels représentent 2,1% de l'ensemble des emplois salariés privés

Fin 2021, les secteurs d'activité culturels emploient 12 550 salariés dans le secteur privé dans la métropole de Lyon. Quatre domaines emploient plus de 2 000 personnes : il s'agit du livre et de la presse, de l'audiovisuel-multimédia, du spectacle vivant et de l'architecture.

La culture représente 2,1% de l'ensemble des emplois salariés privés, soit la même part qu'au niveau national. Certains secteurs sont surreprésentés dans le territoire par rapport à la France : les métiers d'art, l'architecture, le spectacle vivant et dans une moindre mesure l'enseignement culturel.

En 2021, les effectifs ont dépassé le niveau de 2019

En 2020, les emplois culturels ont globalement reculé de 7% dans la métropole de Lyon. Fin 2021, ils ont retrouvé et même légèrement dépassé le niveau de fin 2019. Les secteurs ont été cependant diversement touchés. En 2020, le spectacle vivant a perdu 22% de ses effectifs, en 2021 l'emploi est reparti à la hausse mais le secteur enregistre une baisse de 17% en cinq ans, entre 2016 et 2021. Le secteur du livre et de la presse n'a pas enregistré de reprise en 2021, en cinq ans ses emplois baissent de 8%. Les activités d'architecture enregistrent une croissance de leurs effectifs depuis 2016, sans baisse en 2020, sur l'ensemble de la période l'augmentation atteint 26%.





Les indépendants des secteurs culturels

Source et méthodologie

Urssaf

Nombre de travailleurs indépendants administrativement actifs en fin d'année.

Est considéré comme administrativement actif un travailleur indépendant ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou non un chiffre d'affaires positif.

La micro-entreprise ou statut d'auto-entrepreneur

est un entrepreneur individuel soumis à un régime fiscal et social simplifié. Pour bénéficier de ce régime, l'entreprise ne doit pas dépasser certains seuils de chiffre d'affaire (72 600 € pour les activités de prestations de service).

Nombre de travailleurs indépendants dans la métropole de Lyon au 31-12-2020

	2020	Part d'auto-entrepreneurs	Évolution en 5 ans
Livre et presse	1 980	73%	+48%
Métiers d'art	156	49%	+18%
Arts visuels	3 294	88%	+75%
Activités d'architecture	1 015	34%	+5%
Spectacle vivant	418	80%	+19%
Audiovisuel/multimédia	765	80%	+81%
Enseignement culturel	935	92%	+55%
Total*	8 563	77%	+50%

*Total hors patrimoine

Un nombre croissant de travailleurs indépendants

Fin 2020, les secteurs culturels comptent 8 563 travailleurs indépendants dans la métropole de Lyon. 38% des indépendants travaillent dans les arts visuels et 23% dans le livre et la presse.

Les arts visuels se caractérisent par une forte prédominance de cette forme de travail : les indépendants sont 6,4 fois plus nombreux que les salariés. Dans une moindre mesure, les travailleurs indépendants sont également plus nombreux dans l'enseignement culturel.

77% de ces travailleurs indépendants de la culture sont auto-entrepreneurs. Cette part s'élève à 92% pour l'enseignement culturel et 88% pour les arts visuels. Elle est minoritaire chez les architectes indépendants.

Le nombre de travailleurs indépendants augmente régulièrement depuis plusieurs années. **En cinq ans, il y a eu 2 870 travailleurs indépendants de plus dans la métropole de Lyon, soit une augmentation de 50%.**

Les intermittents du spectacle

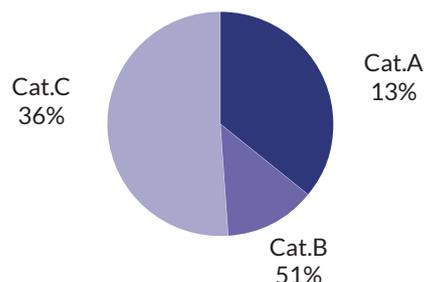
Source et méthodologie

Pôle emploi au 31-12-2021

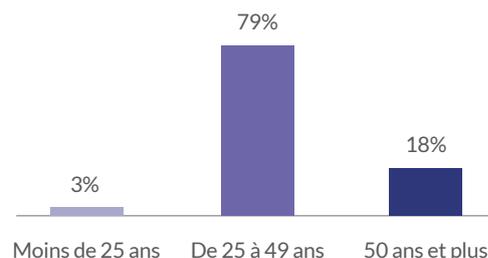
L'intermittence définit un régime d'indemnisation spécifique d'assurance chômage, différent du régime général. Ces règles sont décrites dans des documents annexés aux règles générales : l'annexe 8 concerne les techniciens et l'annexe 10 concerne les artistes.

Caractéristiques des intermittents du spectacle dans la métropole de Lyon fin 2021

Catégorie



Age



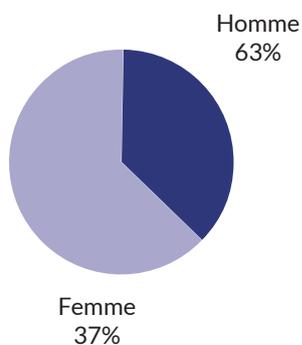
Les catégories de demandeurs d'emploi :

A : personne sans emploi,

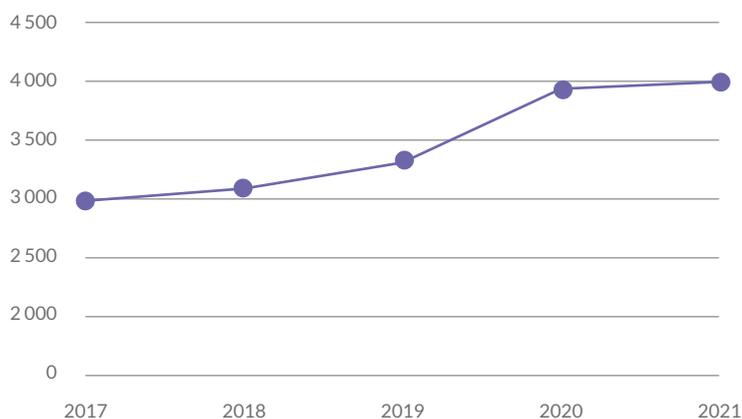
B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois,

C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois.

Sexe



Évolution du nombre d'intermittents du spectacle dans la métropole de Lyon



Plus de 4 000 intermittents du spectacle

Fin 2021, 4 074 intermittents du spectacle indemnisés sont recensés dans la métropole de Lyon. Leur nombre est stable par rapport à fin 2020 mais il avait significativement augmenté en 2020 (+15%).

Le dispositif de « l'année blanche » a été mis en place en mai 2020 en faveur des intermittents du spectacle pour répondre à l'arrêt total des activités culturelles pendant la période de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Cette mesure prolongée en 2021 a permis aux intermittents de conserver leurs droits en cours jusqu'au 31 décembre 2021.

Alors que les hommes représentent la moitié de l'ensemble des demandeurs d'emploi, ils représentent 63% des intermittents.

66% des demandeurs d'emploi ont entre 25 et 49 ans et 79% des intermittents sont dans cette tranche d'âge. En effet, un intermittent sur cinq a entre 30 et 34 ans.

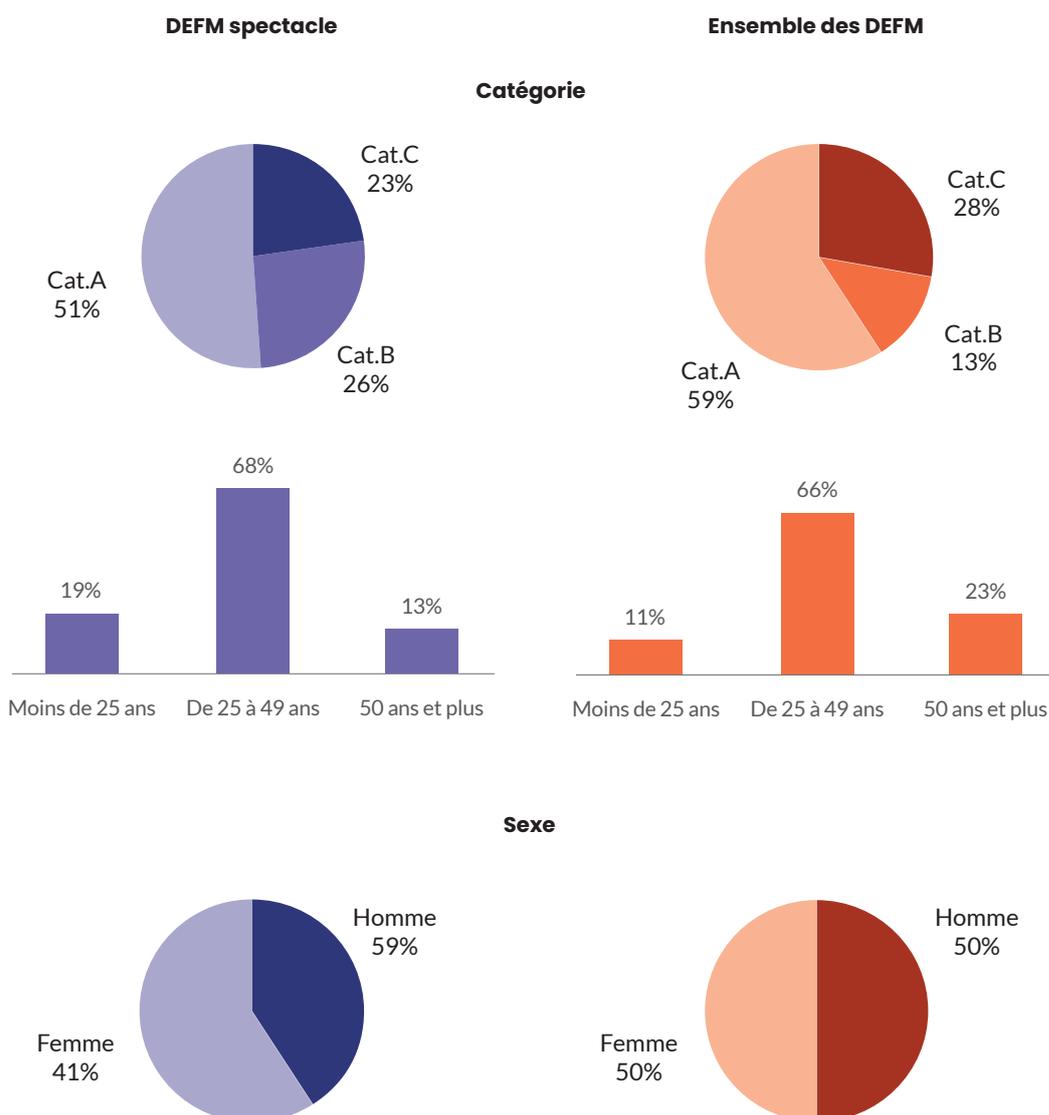


Les demandeurs d'emploi

Définition

DEFM :
demandeurs d'emploi en
fin de mois

Comparaison des caractéristiques des demandeurs d'emploi recherchant un métier du spectacle ne bénéficiant pas des annexes 8 et 10 et de l'ensemble des DEFM fin 2021



1,7% des demandeurs d'emploi recherchent un métier du spectacle sans être intermittents

Fin 2021, 2 051 demandeurs d'emploi recherchent un métier du spectacle sans être intermittents : soit leur métier ne relève pas des annexes 8 et 10, soit ils ne sont pas encore indemnifiés. Leur nombre est stable par rapport à fin 2020 mais on note une diminution par rapport à fin 2019 : -19%.

Ils sont plus jeunes que les intermittents du spectacle ou que l'ensemble des demandeurs d'emploi : 19% ont moins de 25 ans contre 3% et 11%. Tout comme parmi les intermittents, les femmes sont moins nombreuses (41%).

La formation professionnelle

Source et méthodologie

Afdas 2021

Les données portent sur la circonscription départementale du Rhône.

En 2019, la loi de restructuration des branches professionnelles a conduit au rapprochement de certaines d'entre elles. Ceci explique la présentation de branches moins détaillées qu'auparavant.

L'Afdas est l'opérateur de compétences (Opco) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

Une représentation paritaire femme/homme parmi les bénéficiaires de formation

En 2021, dans le Rhône, 1 643 salariés ont bénéficié d'une formation en contrat d'apprentissage, en contrat professionnel, en formation continue ou en encadrement jeune. Ils représentent près de la moitié des salariés formés dans la région (48%).

Ce sont des salariés qui travaillaient au sein de 272 structures adhérentes à l'Afdas. Parmi les entreprises situées dans la métropole de Lyon, on trouve Arty Farty, la Maison de la Danse, Euronews, le Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon, le Toboggan à Décines, le TNP à Villeurbanne, le Centre chorégraphique national à Rillieux-la-Pape ou encore l'Épicerie Moderne à Feyzin.*

La branche la plus représentée est celle du spectacle vivant (63% des bénéficiaires), vient ensuite la branche de l'audiovisuel (30%).

Les femmes représentent 49% des personnes formées.

La tranche d'âge des 20-29 ans représentent 39% des bénéficiaires dont 56% de femmes. Vient ensuite la tranche d'âge de 30-39 ans qui représente 24% des bénéficiaires dont 48% de femmes. La tranche des 40-49 ans représentent 17% des bénéficiaires dont 39% de femmes.

Nombre de bénéficiaires (salariés permanents) et d'entreprises employeuses par branche dans le Rhône en 2021

Branches	Bénéficiaires	Entreprises
Spectacle vivant	1 030	146
Audiovisuel	492	90
Exploitation cinématographique	72	13
Edition	49	23
Total	1 643	272

Répartition par tranche d'âge des bénéficiaires dans le Rhône

Tranches d'âge	Total	Femmes	Hommes
Moins de 20 ans	29	11	18
Entre 20 et 29 ans	643	361	282
Entre 30 et 39 ans	396	191	205
Entre 40 et 49 ans	331	126	205
Entre 50 et 59 ans	189	88	101
60 ans et plus	55	25	30

Appuis conseils aux entreprises

En 2020-2021, l'Afdas a financé 33 appuis conseils pour le secteur culturel dans le Rhône, sur des thématiques en lien avec les ressources humaines,

la transformation digitale, la RSE et Rebondir (dispositif mis en place pendant la crise sanitaire Covid-19).



**FOCUS SUR LA
FILIÈRE ARTS
VISUELS**



Définition

Les arts visuels englobent les arts plastiques traditionnels (peinture, sculpture...), auxquels s'ajoutent d'autres techniques : la photographie, le cinéma, l'art vidéo et l'art numérique, mais aussi les arts appliqués, les arts décoratifs (art textile, design, marqueterie...) et l'architecture.

La palette des métiers des arts visuels

- Peintures, dessins, littérature
- Illustrations
- Maquettes de dessins originaux pour le textile, le papier, les arts de la table
- Gravures, estampes, lithographies
- Sculptures
- Réalisations de plasticien
- Tapisseries et textiles muraux
- Maquettes de fresques, trompe-l'œil, décorations murales, mosaïques, vitraux
- Créations graphiques
- Créations uniques de céramique, émaux sur cuivre

La filière arts visuels

La filière arts visuels désigne les étapes, allant de la production à l'atterrissage auprès de publics en passant par la formation, la diffusion, l'éducation et la médiation.

L'irruption des technologies numériques et la programmation informatique renouvellent en profondeur les modalités de création, de production, de diffusion et de réception de ce champ d'expression. Cela a été particulièrement palpable à grande échelle lors du confinement de 2020 avec la fermeture des lieux d'arts et de culture et l'offre de visites et expériences virtuelles.

Le cadrage du focus

Cette étude n'aborde pas les branches du cinéma, architecture et les arts décoratifs qui, malgré leur appartenance à cette filière, sont à la jonction d'autres champs. La Métropole a souhaité mettre l'accent plus particulièrement sur la filière des arts visuels puisqu'elle participe, à son échelle, à sa structuration.

Le modèle économique de la filière arts visuels

Information

En 2020, une réforme du statut artiste-auteur :

Avant 2020, l'artiste auteur était confronté à 2 systèmes de rémunération : droits d'auteur pour la vente d'une œuvre et entrepreneur pour des activités relevant des ateliers, de l'autoédition et de l'animation d'événements promotionnels tels que les signatures. Pour être affilié, l'artiste devait atteindre un certain seuil de rémunération défini selon différents critères et être affilié à 3 systèmes de protection sociale (Agressa, RSI et CPAM).

Après 2020, la réforme a clarifié l'idée qu'un artiste auteur peut exercer plusieurs aspects de son activité sous un même statut et peut bénéficier du statut d'artiste-auteur pour l'ensemble de la chaîne de son activité artistique. Affiliation : depuis la réforme, il devient affilié dès 1 € de rémunération. Protection sociale : il a désormais affaire à 4 interlocuteurs :
- L'Urssaf Limousin pour la collecte de cotisations (quelle que soit la domiciliation nationale),
- La CPAM pour la sécurité sociale,
- La Caisse des retraites
- La CAF pour les allocations sociales.

L'important poids économique des arts visuels

En 2018, le secteur culturel représentait 2,3% du PIB, équivalent à l'industrie agro-alimentaire. Les arts visuels, en tête de ce classement, constituaient le premier secteur des industries culturelles et créatives en chiffre d'affaires et en effectifs, avec respectivement 23,4 milliards d'euros et 333 100 personnes ayant perçu un revenu de leur activité dans ce secteur.

Source : 3^e panorama des Industries Culturelles et Créatives en France, L'économie Mosaïque (étude France créative – EY).

L'économie des arts visuels est principalement une économie privée et peu structurée. L'impact de la commande publique, mesurée à partir des données historiques sur les acquisitions, est très minoritaire. Le marché de l'art est très ponctuellement rémunérateur, qu'il s'agisse des ventes publiques ou via des galeries : il n'y a pas de corrélation évidente entre la bonne santé du marché de l'art et la bonne santé économique des artistes.

Les différents statuts

Quelques caractéristiques communes ressortent :

Un artiste visuel peut cumuler plusieurs formes de rémunération dont toutes ne sont pas forcément liées à la pratique artistique. Il doit pouvoir faire face à la discontinuité des revenus artistiques et pérenniser une carrière. La pluridisciplinarité est la base de l'exercice professionnel d'un artiste-auteur.

Il peut aussi être auto-entrepreneur, salarié en CDD, en CDI, de droit public ou privé, intermittent du spectacle, entrepreneur, artisan, etc.

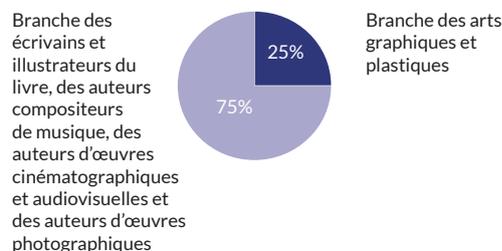
« En 2017, selon le rapport d'activité de la Maison des Artistes, **10 %** des artistes-auteurs (dénomination qui englobe les illustrateurs, graphistes, etc.) avaient un revenu supérieur à **38 616 € par an.** »

Le statut d'artiste-auteur

La rémunération des artistes dépend historiquement des filières qui défendent leurs droits et les font progresser, particulièrement dans des contextes budgétaires contraints. Historiquement, le statut d'artiste-auteur est celui qui a le plus peiné à faire avancer ses droits sociaux. Le temps de création n'est jamais pris en compte, contrairement au spectacle vivant (via l'intermittence par exemple).

Un artiste-auteur, comme tout salarié, doit se déclarer fiscalement et socialement. Souvent des accompagnements et des formations sont nécessaires pour pouvoir activer et suivre ses droits. La rémunération de la partie « auteur » de l'artiste provient exclusivement des droits d'auteurs dont le cadrage est précis (œuvre unique, nombre de reproductions limité).

À l'échelle nationale, 276 046 artistes-auteurs sont affiliés au 31 décembre 2021.



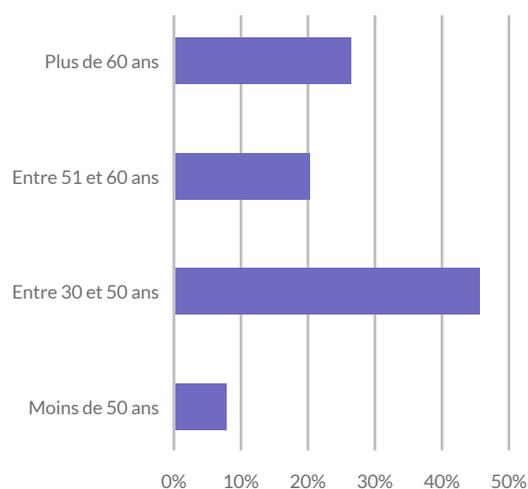
9,1% se situent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 25 120 artistes-auteurs. A l'heure actuelle, il n'est pas possible d'avoir des données à une échelle plus locale.

Toujours à l'échelle nationale, le nombre d'artistes-auteurs ayant débuté une activité artistique en 2021 a légèrement progressé (+5% par rapport à 2020).

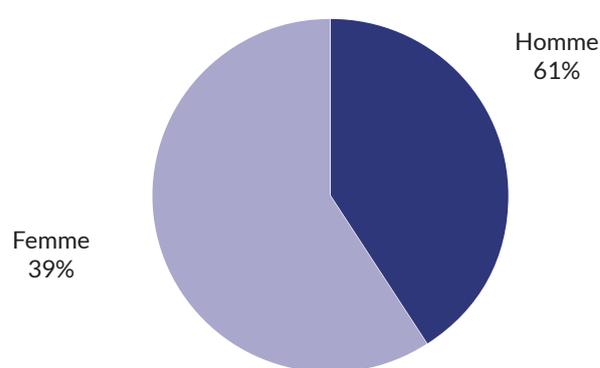
Deux facteurs peuvent expliquer cette augmentation : la réforme 2020 (cf. information ci-contre) et « l'effet Covid-19 » qui a poussé certains à asseoir un choix professionnel et/ou se reconverter.

Artistes-auteurs en France en 2021

Répartition par tranche d'âge - moyenne 52 ans



Répartition homme/femme artiste-auteur



Source : la sécurité sociale des artistes-auteurs – Rapport d'activité 2021

Évolution de la féminisation depuis 2000 – exemple des plasticiennes :

Jusqu'en 2000, les femmes plasticiennes ne représentaient qu'un tiers des effectifs de la Maison des Artistes, soit 37 % en 2001. La démographie professionnelle a connu une progressive féminisation entre 2001 et 2016. En 2016, les déclarants sont devenus quasi

paritaires. Cette progression peut s'expliquer en partie par la féminisation de la population étudiante au sein des écoles d'art.

En 2017, cet équilibre (49% de femmes plasticiennes) se confirme avec 54% des femmes artistes de moins de 30 ans et 44% âgées entre 60 et 69 ans.





610 285 €

C'est le budget alloué par les différents partenaires de la convention pour des projets d'éducation artistique et culturelle au profit des collégiens en 2018/2019 dont 56% alloué par la Métropole de Lyon, 27% par la DRAC et 17% par la Ville de Lyon.

22 projets métropolitains concernent les arts plastiques et graphiques. Le dispositif Collège et Cinéma occupe une place particulière et importante avec 91 projets.

La pluriactivité

Une enquête menée en 2017 auprès des plasticiens fait ressortir que 52% d'entre eux sont « monoactifs » c'est-à-dire exerçant la seule activité de plasticien. 46% des plasticiens déclarés pluriactifs ont à 70% une seule activité complémentaire et 30% exercent au moins deux activités complémentaires.

Pour la majeure partie, la pluriactivité reste cohérente et converge vers la même technicité de savoir-faire (artiste-photographe et prestation de photographie, plasticien et intervenant artistique).

La pluriactivité varie selon le sexe ou l'âge de l'artiste :

- 32% des artistes n'ont pas exercé d'autres activités professionnelles avant la première déclaration à la Maison des Artistes.
- Les artistes de moins de 40 ans sont les plus concernés par la pluriactivité. Dans cette tranche d'âge, près de 64% sont pluriactifs.
- Les artistes de plus de 60 ans sont pluriactifs à 28%. Jusqu'à présent, leur activité est complétée par la pension de retraite.
- 1 pluriactif sur 4 exerce deux activités ou davantage en plus de celle de la création. Ce n'est le cas que pour 4% des pluriactifs de plus de 60 ans.
- 49% des artistes femmes sont pluriactives pour 44% d'artistes hommes.

Les jeunes artistes, souvent diplômés d'écoles supérieures d'art se déclarent plus fréquemment pluridisciplinaires (peinture, installation, numérique, etc.) et travaillent souvent en collectifs qui permettent de mutualiser un certain nombre de ressources. Ces réseaux permettent de capter le plus rapidement possible à la sortie de l'école d'art les diverses ressources utiles au travail de production des œuvres et au développement de la carrière.

L'EAC (éducation artistique et culturelle) représente un potentiel intéressant de revenus complémentaires pour les artistes visuels. La Direction de la culture et de la vie associative de la Métropole de Lyon peut jouer un rôle important dans la stimulation du lien entre la filière arts visuels et établissement

scolaires.

Les résidences artistiques aussi permettent de tirer une rémunération ponctuelle en plus d'un cadre de travail propice à la recherche et la création.

Cet aspect illustre aussi l'importance d'être outillé et accompagné par le réseau professionnel pour répondre aux appels à projets de résidences artistiques.

Des situations majoritairement précaires

En 2016, le rapport du Gouvernement au Parlement faisait état de la situation économique des artistes visuels sous le régime des artistes-auteurs : seuls 15% d'entre eux perçoivent « durablement », c'est-à-dire sur une période continue de 5 ans, un revenu net – provenant de leur activité artistique – supérieur à 1 430 euros mensuels.

L'origine sociale :

Pour 37% d'entre eux, l'un des parents est cadre et profession intellectuelle supérieure ou chefs d'entreprise de plus de 5 salariés.

L'aide de l'entourage :

Plus d'un artiste sur trois affirme bénéficier d'une aide de son entourage. Un réseau de proches-bénévoles qui accomplissent des tâches de communication et la valorisation de l'œuvre, refonte d'un site, relations avec la presse, activation des réseaux sociaux, aide au transport, montage et démontage des expositions, etc.

Une bascule autour de la trentaine pour les plasticiens :

Entre 2001 et 2016, la part des plasticiens âgés de plus de 60 ans a quasiment doublé. Elle est passée de 14% à 25%. Les artistes âgés entre 30 et 44 ans est passée de 38% à 30%. La part des jeunes de moins de 30 ans se maintient depuis quelques années autour des 8%.

C'est donc autour de 30 ans, à un moment charnière de la vie professionnelle, que les difficultés d'insertion peuvent produire un abandon de l'activité artistique au profit d'une activité plus stable et rémunératrice.

Chiffres-clés des arts visuels dans la métropole de Lyon

Nombre d'emplois par profession des arts visuels en 2018

	Emplois en 2018	Evolution en 5 ans
Artistes plasticiens	1 078	+20%
Concepteurs des arts graphiques	4 076	+17%
Photographes (indépendants et salariés)	619	+45%
Professions des arts visuels	5 773	+20%

Source : Insee-RP 2018

Nombre d'établissement par secteur des arts visuels au 31-12-2019

	Nombre d'établissements	0 salarié	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Entreprises individuelles	Sociétés	Associations
Activités spécialisées de design	1 812	94%	6%	0,3%	78%	22%	
Activités photographiques	898	97%	3%	0,3%	89%	11%	
Création artistique relevant des arts plastiques	417	99%	1%		95%	4%	0,5%
Autre création artistique	406	97%	3%		95%	3%	1,7%
Total	3 533	96%	4%	0,3%	85%	15%	0,3%

Source : Insee-REE 31-12-2019

Nombre d'emplois par secteur des arts visuels

	Emploi salarié privé		Travailleurs indépendants		
	Effectif 2021	Evolution en 5 ans	Effectif 2020	Part d'auto-entrepreneurs	Evolution en 5 ans
Activités spécialisées de design	418	+54%	1 806	88%	+109%
Activités photographiques	140	-7%	985	92%	+97%
Création artistique relevant des arts plastiques	32	-24%	216	76%	+2%
Autre création artistique	45	+45%	287	79%	-5%
Total	635	+28%	3 294	88%	+75%

Source : Urssaf au 31-12

Les espaces de diffusion

À ce jour, l'AC//RA (voir page 32) recense 115 lieux d'art contemporain à l'échelle régionale dont une trentaine sur la métropole lyonnaise.

Les espaces institutionnels

Le ministère de la Culture ainsi que les collectivités locales soutiennent conjointement les institutions culturelles des arts visuels comme le musée des Beaux-Arts, le musée d'Art Contemporain, l'institut d'Art Contemporain, l'Urda, etc. Parmi leurs missions, on peut noter :

- Mettre en lumière l'histoire et le patrimoine, la diversité des pratiques, contribuer au rayonnement de la création, encourager des dialogues nouveaux et développer de nouveaux langages et points de vue.
- S'adresser à toutes les populations, agir sur les inégalités territoriales et sociales d'accès aux offres artistiques et assurer un travail de démocratisation et de médiation pour toucher les différentes sociologies de populations (accueil de classes, de groupes, de conférences, etc.).

Les galeries d'arts

Ce sont des lieux privés, dont certains sont subventionnés selon des critères précis. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, la galerie le Réverbère (Lyon 1) emblématique pour la promotion de la photographie contemporaine ou la galerie SpaceJunk (Lyon 1) pour les arts urbains mais aussi la galerie la Rage (Lyon

7) qui présente principalement des artistes de la mouvance de l'art singulier et l'Urda (Villeurbanne) qui est un centre d'art voué à l'estampe.

La métropole compte un nombre important de galeries, concentrées principalement sur la ville de Lyon et particulièrement sur les pentes de la Croix-Rousse et en Presqu'île.

Une cartographie interactive sur le site de l'AC//RA permet de repérer des lieux de diffusion d'art contemporain, par département et par type de structure.

Les autres lieux

Parmi les lieux d'expositions, on retrouve : les ateliers personnels, des salons, centres d'art, les centres culturels et socio-culturels, les cafés, les restaurants, les hôtels, les mairies, les Conseils départementaux, conseils régionaux, foires, entreprises privées, musées, bibliothèques, fondations mais aussi des églises, abbayes, office de tourisme, marchés, hôpitaux, etc.

Un des lieux emblématiques et hors catégorie de classement est la Demeure du Chaos, 9 000 m² d'espace muséal à ciel ouvert composé de près de 6 300 œuvres d'art dont principalement 4 500 sculptures en acier brut.

Les événements

LA BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN - 16^e édition

La Biennale est un temps d'exposition internationale majeur à laquelle a été ajoutée deux autres plateformes de diffusion : Résonance



(le off de la Biennale) et Veduta (ateliers de médiation culturelle dans les quartiers Politique de la Ville). Elle vise à démocratiser l'art contemporain auprès des publics les moins initiés à ces expressions artistiques.

Parmi les thèmes explorés par les artistes, il y a eu *Partage d'exotismes*, *Connivence*, *C'est arrivé demain*, *Expérience de la durée* ou encore *Mondes flottants*. En 2022 c'est le thème de la fragilité du monde qui est exploré.

BHN (Biennale Hors Normes) - 9^e édition

C'est un événement à rayonnement régional qui promeut des artistes visuels d'expression contemporaine, singulière et brute.

C'est un événement à ancrage territorial actif auprès de personnes souvent éloignées du cercle culturel.

La BHN est devenue avec le temps un élément complémentaire de la Biennale d'art contemporain, en explorant les marges pour mieux comprendre l'articulation entre des expressions bien souvent éloignées dans leurs classifications.

LES FESTIVALS

Peinture Fraîche (4^e édition), Urban Art Jungle (5^e édition) ou encore Mix City (15^e édition) sont des événements dont le but est de promouvoir les arts urbains et de mettre en place des espaces d'expression des artistes. Fréquentés par du public jeune, ce sont des événements privilégiés pour créer du lien avec des artistes, les suivre sur les réseaux sociaux et participer à leur notoriété.

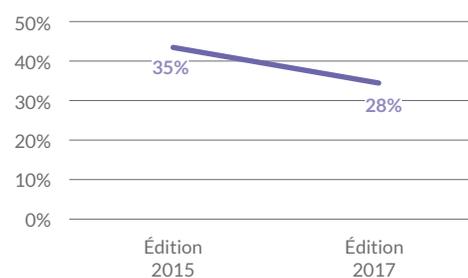
Le Mirage Festival (festival d'art numérique) s'est arrêté à sa 8^e édition en 2020. A travers des parcours d'expositions et de soirées de performances et concerts mais aussi des temps de réflexion et d'échanges, ce festival proposait un panorama des cultures numériques afin de rendre compte de la richesse de cette création contemporaine nourrie par les technologies.

En 2021, l'association H/F AuRA, a publié dans son rapport des données démontrant la persistance des inégalités de genre dans le chemin vers la notoriété, malgré un mouvement de féminisation continu sur les bancs de l'enseignement.

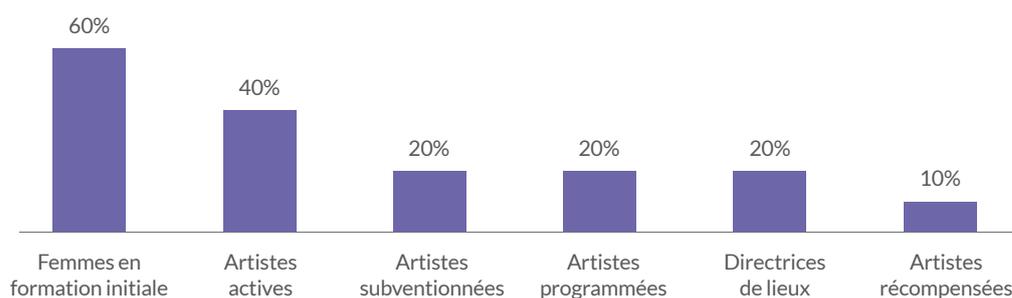
Part des artistes femmes de la Biennale d'Art Contemporain



La part des artistes femmes de la BHN



La filière par le prisme du genre



L'espace public

Le 1% artistique, formalisée en « l'obligation de décoration des constructions publiques » impose aux maîtres d'ouvrage publics de réserver 1% du coût de leur construction ou de leur rénovation pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment. Le dernier recensement du ministère de la Culture liste plus de 12 000 œuvres relevant du 1% artistique.

La commande publique permet d'enrichir l'espace public par des œuvres contemporaines. Toutes les disciplines plastiques et visuelles y sont représentées. Nous pouvons citer l'artiste Daniel Buren dont l'œuvre se cofond la place des Terreaux ou encore les œuvres de l'artiste Bachir Hadji, auteur de nombreuses œuvres installées dans l'espace public de la métropole lyonnaise, notamment à la Croix-Rousse, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines ou Saint-Fons.

L'économie publique des arts plastiques et graphiques, qu'il s'agisse des aides à la création, des commandes ou des productions d'œuvres dans le cadre de résidences, contribue très peu à la rémunération des artistes. Cependant, elle contribue à la reconnaissance et à la construction de la notoriété.

Dans les transports en commun, qui sont des espaces de vie partagés, le Sytral Mobilités diffuse également des arts visuels. En plus d'une riche collection d'œuvres installées dans les stations de métro et référencées. Très récemment le Sytral Mobilités a retenu le collectif « Zoo Art Show » composé de 350 street-artistes locaux et internationaux (graffeurs, calligraphes, peintres, photographes ou encore designers) pour du covering de plusieurs véhicules chaque année.

Un bus C3 a été confié à l'artiste local Besss. Une nouvelle rame artistique circule sur les lignes T3, T4 et T7, créée par l'artiste lyonnaise Morgane Fadanelli, connue pour ses illustrations à l'aquarelle. Les travaux de la ligne de métro B sont illustrés par le projet « Dance in Lyon », du photographe Yanis Ourabah.

« Dans une période démunie de loisirs (post Covid-19), l'intégration d'une dimension artistique dans le transport public a permis d'offrir un moment de découverte et de surprise aux voyageurs ainsi qu'un accès illimité et gratuit à des œuvres majeures des musées de la Métropole »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon et de Sytral Mobilités

La rue

L'art visuel jouit d'un fort dynamisme dans les rues de l'hypercentre de la métropole lyonnaise comme dans la majorité des grandes villes et métropoles. Les murs, les sols sont aussi un tremplin vers l'espace institutionnel, la galerie, le musée, le marché de l'art. Des visites guidées (balades urbaines) connaissent un grand succès, y compris de la part du jeune public.

L'espace numérique

L'espace numérique est un tremplin peu couteux à mettre en place pour la mise en ligne des reproductions d'œuvres servant de « test », comme pour d'autres secteurs (vidéo, musique...). C'est aussi un espace qui permet des financements participatifs (souscription) pour lancer sur le marché des artistes émergents.

Le numérique participe à estomper les frontières conventionnelles qui définissent et distinguent les formes artistiques et les lieux de diffusion tout en permettant l'émergence de nouvelles esthétiques, faisant parfois naître des interactions inédites entre l'œuvre, l'auteur et le public.

D'un point de vue financier, ces professions sont entrées dans l'économie numérique sans bénéficier d'aucun mécanisme de redistribution de la valeur produite. Elles subissent, pour celles qui y sont le plus exposées, les effets d'une dérégulation des marchés : les monographies réalisées sur les graphistes et sur les photographes montrent une dégradation des rémunérations moyennes et des conditions d'exercice.

La vente directe en ligne par les artistes visuels est un phénomène marginal, mais les extensions en ligne de maisons de ventes ou de galeries constituent aujourd'hui un fait notable, tout comme le développement de services à destination des acheteurs (ou des vendeurs), mais aussi des professionnels : agrégateurs de ventes, sites de vente aux enchères en ligne, plateformes intermédiaires entre artistes et acheteurs.





Des formations supérieures diplômantes

Il existe plusieurs établissements de formation en arts visuels. Qu'ils soient publics ou privés, ils participent aux réseaux de formations reconnues sur le marché du travail. Ici, sont mis en avant quelques formations illustrant une palette de secteurs.

Les Beaux-Arts

L'Ensba (École nationale supérieure des beaux-arts) est l'école de référence dans la métropole de Lyon. Elle accueille environ 350 étudiants par an. Conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, tous les enseignements sont dispensés par une équipe de professionnels du champ des arts (artistes, designers, graphistes, théoriciens, éditeurs, etc.), en prise sur les formes et les enjeux actuels de la création. L'Ensba dispose d'une classe préparatoire qui propose une formation de base générale pour l'admission aux établissements d'enseignement artistique supérieur. Elle délivre des diplômes nationaux, ayant valeur grades de licence et de master 2. Par ailleurs, elle développe un troisième cycle avec le diplôme supérieur de recherche en art (DSRA) et accueille chaque année des post-diplômes dans le domaine de l'art contemporain et de la création.

Les métiers du dessin : cinéma d'animation, jeu vidéo, illustration, bande dessinée, infographie 2D 3D.

L'école Émile Cohl est reconnue par l'Etat. Elle prépare aux métiers du dessin : cinéma d'animation, jeu vidéo, illustration, bande dessinée, infographie 2D 3D.

Les arts appliqués

Le lycée la Martinière Diderot rassemble dans un même établissement public toutes les composantes de la formation au design au sein de l'École supérieure d'arts appliqués (Esaa) y compris le pôle scientifique et industriel avec ses spécialités chimie, textile et maintenance industrielle (5 BTS-brevets

de techniciens supérieurs).

Cet établissement public d'enseignement veille à favoriser la mixité sociale selon les objectifs de démocratisation en accueillant notamment 30% d'étudiants boursiers par promotion.

Le cinéma

Parmi les formations supérieures au cinéma, l'école CinéFabrique (licence professionnelle « Techniques du son et de l'image ») forme à 5 métiers : scénario, production, image, son et montage. L'école développe une pédagogie expérimentale et innovante qui permet aux élèves d'acquérir un bagage technique et pratique facilitant leur insertion professionnelle. Elle est la seule école à proposer une année en alternance dans les métiers du cinéma.

L'enseignement technique est encadré par des intervenants extérieurs professionnels. Les modules théoriques sont dispensés par des enseignants chercheurs de Lyon 2.

Grâce à une sélection ouverte et non discriminante, l'école forme des promotions paritaires et riches de leur diversité sociale.



Les dispositifs d'accompagnement professionnel

Des structures d'accompagnement proposent des parcours et des accompagnements à destination des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Certaines de ces structures d'adressent spécifiquement à la filière des arts visuels, d'autres proposent un accompagnement plus large à l'entrepreneuriat culturel.

AADN (Arts et cultures numériques)

Avec la création de **Pôlette**, un espace de coopération des structures expertes dans le secteur des arts et cultures numériques, AADN mobilise son expertise collective pour soutenir les acteurs du secteur des arts numériques. Pôlette met au service des artistes et des petites structures de l'accompagnement et de l'appui administratif personnalisé mais aussi des formations adaptées.

AC//RA (Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes)

Créée en 2013, au service des expressions artistiques contemporaines, l'AC//RA est une association qui œuvre à la structuration du secteur des arts visuels sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les missions principales de l'association consistent à communiquer, structurer le secteur par l'organisation du Sodavi (schéma d'orientation pour le développement des arts visuels), former et accompagner la professionnalisation des artistes et des lieux d'art, sensibiliser les élus des collectivités territoriales aux spécificités des arts visuels et à l'intervention d'artistes-auteurs.

Afdas

L'Afdas est le partenaire formation des professionnels de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. C'est un organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs et « un guichet unique » pour l'accompagnement des carrières professionnelles. L'opérateur de compétences (Opco Ep.) accompagne les petites et moyennes entreprises dans la définition de leurs besoins en formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

Azelar (cf. page 9)

Mapraa (Maison des artistes plasticiens en Rhône-Alpes-Auvergne)

La Mapraa est un lieu d'exposition, d'accueil, d'information et aussi un studio pour des hébergements d'artistes. Elle réalise un travail d'information et de sensibilisation sur les réalités et les mutations de la condition de l'artiste. Elle met en place un ensemble de services et d'outils pour tous les acteurs des arts plastiques et visuels, professionnels

ou non, et œuvre pour favoriser la professionnalisation de ces derniers.

Pôle emploi Scènes et Images

L'agence Pôle emploi régionale est au service des secteurs du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma, des jeux vidéo et des arts visuels.

Les équipes accompagnent les demandeurs d'emploi et intermittents du spectacle dans leur projet professionnel tant dans la professionnalisation que dans la sécurisation de leur parcours. Elles accompagnent également les transitions professionnelles et les projets de reconversion. Sont travaillées de façon personnalisée, individuelle et collective, l'identification et la valorisation des compétences, la validation du projet, la mise en place de formations, les mises en relation avec les entreprises, l'aide à la création d'entreprise éventuellement...

L'agence dispose également d'une équipe dédiée aux entreprises pour faciliter, accélérer et sécuriser les recrutements des entreprises de ces secteurs : définition des besoins, conseils en recrutement, sourcing et sélection des candidats, accompagnement aux entretiens de recrutement, mobilisation des aides et mises en place de formations si besoin, organisation de journées de recrutement (casting, jobdating, audition...).

Pôle PIXEL

A travers les **Parcours PIXEL** la structure accompagne les personnes physiques ou morales dont l'activité est déjà structurée ou en cours de structuration, implantées sur la métropole de Lyon ou plus largement en région Auvergne-Rhône-Alpes, opérant dans les champs du cinéma, du documentaire, du court métrage, du cinéma d'animation, de la production audiovisuelle, des arts hybrides et numériques, du jeu vidéo ainsi que dans les champs administratifs, techniques et culturels liés à ces filières.

Solid'Arté

Solid'Arté a fusionné en juin 2021 avec l'association de l'Hôtel Social, LAHSo. Ses missions consistent en l'accompagnement à la professionnalisation dans les métiers artistiques et culturels. Ses actions s'appuient sur l'information et le conseil. Acteur de l'entrepreneuriat culturel et créatif, l'association défend la place de l'artiste et l'importance économique de la dimension culturelle en Auvergne-Rhône-Alpes.



Structuration de la filière

Un rôle important de l'État et des collectivités territoriales dans le soutien financier et la structuration de la filière

En France, le rôle de l'État dans le soutien aux arts est important à plusieurs niveaux, par rapport à d'autres pays. Il lui revient en premier lieu de définir le cadre juridique et administratif qui doit permettre aux artistes-auteurs de mener leur activité et d'en vivre, comme pour d'autres professions. Les collectivités locales sont, cependant, les premiers financeurs de l'activité culturelle.

Par les financements conjoints, les pouvoirs publics veillent à promouvoir une excellence artistique, une diversité esthétique, une répartition équitable sur les territoires, une prise de risque, et la diffusion auprès des publics en tant qu'éléments essentiels du rayonnement du pays et de sa vitalité artistique et culturelle des territoires.

Le mécénat est aussi une source importante de financement. La Métropole de Lyon y porte une attention autant que la Ville de Lyon qui a mis en place en 2021, une Charte du mécénat contribuant au financement de projets d'intérêt général local.

Dans la métropole de Lyon, des fondations comme la Fondation Bullukian s'investissent dans le soutien aux arts visuels grâce à des fonds de soutien à la création ou la Fondation Ricard qui soutient les jeunes artistes dans leur émergence.

Les rapports que les artistes entretiennent avec leurs diffuseurs sont de droit privé, toutes les parties prenantes veillent à conserver ce caractère pour des raisons de liberté d'expression artistique.

Un schéma directeur territorialisé

À l'échelle territoriale, le **Sodavi** (schéma d'orientation des arts visuels) est un outil de construction conjointe des politiques publiques en faveur des arts visuels, au service des acteurs professionnels des arts visuels et des publics. Il est décliné selon les spécificités territoriales et l'organisation des acteurs locaux, accompagné ou mis en place par les Drac (Directions régionales des affaires culturelles) de chaque région afin de construire des diagnostics partagés qui permettront de déboucher sur des actions coordonnées.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Sodavi a été piloté par AC//RA (Art contemporain Auvergne-Rhône-Alpes).

En 2018 - 2019 :

AC//RA dans le cadre du Sodavi, a organisé 12 rencontres dans 12 départements et a impliqué plus de 200 professionnels (artistes, structures culturelles, représentants de collectivités, élus, professionnels des arts visuels, collectionneurs, galeries d'art...)

Trois problématiques principales ont été retenues : l'économie de l'art, faire société (la place des arts-visuels dans la société), transmission - formation.

39 propositions ont émergé dont deux actions-phares : la mise en place d'un pôle arts visuels (calqué sur l'organisation du réseau spectacle vivant et celui du livre et lecture) et un programme d'accompagnement et de formation des artistes-auteurs professionnels afin de leur permettre de rentrer dans le marché du travail.

AC//RA a mis en place en 2021, avec le concours de la Métropole de Lyon, un parcours d'accompagnement gratuit à destinations des artistes-auteurs. Il se compose :

- de cycles gratuits de formations, en lien avec l'Afdas et Pôle emploi Scènes et images,
- des fiches ressources d'ordre documentaires et juridiques
- de rencontres avec les professionnels du secteur.

Une coordination métropolitaine :

Depuis 2020, la Métropole de Lyon anime un groupe d'échange et de travail constitué des structures d'accompagnement des acteurs culturels de l'agglomération lyonnaise. L'objectif de cette instance est de mettre en cohérence les différentes propositions, d'optimiser la communication qui en est faite auprès des acteurs culturels, de mutualiser des moyens, etc.

Les représentants de 12 structures se réunissent régulièrement :

AC//RA	Afdas	Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant	Azelar
Grand Bureau	Hôtel 71	Le Lobster / Périscope	Pôle emploi Scènes et Images
Pòlette / AADN	Pôle PIXEL	RDI (Rhône Développement Initiative)	Solid'Arté



Synthèse

10 700 établissements culturels sont implantés sur le territoire de la métropole de Lyon.

Les arts visuels représentent un tiers des établissements culturels. Parmi eux, les établissements ayant une activité de design représentent la moitié.

82% des établissements culturels n'ont pas de salarié. Cette part s'élève à 96% pour les établissements d'arts visuels.

Les entreprises individuelles représentent 65% des établissements culturels. Cette proportion monte à 85% pour les arts visuels.

En 2018, près de 21 000 personnes déclarent exercer une profession culturelle dans la métropole de Lyon. Les arts visuels, quant à eux, représentent 28% des emplois culturels. À elle seule, la profession de « concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration » représente 20% de l'ensemble des professions culturelles. Les métiers les plus représentatifs sont ceux de graphiste, designer ou

encore architecte d'intérieur. Leur nombre est en augmentation en cinq ans : +12% pour l'ensemble des professions culturelles et +20% pour les arts visuels.

En 2020, les emplois salariés privés des secteurs culturels ont globalement reculé de 7% dans la métropole de Lyon, conséquence de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. En 2021, ils ont retrouvé leur niveau de 2019.

En 2021, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 25 120 artistes-auteurs soit 9,1% des affiliés recensés à l'échelle nationale.



Nous remercions
Pôle emploi Scènes et Images
Afdas
Urssaf
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Ainsi qu'AC//RA, Azelar et la Mapraa
pour les entretiens accordés.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Sophie-Anne Carrolaggi** - sa.carrolaggi@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme